

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

IXIOS Recovery F – Code ISIN: FR0013514270

Compartiment de la SICAV IXIOS Funds

Société d'Investissement à Capital Variable soumise au droit français

La société de gestion est IXIOS ASSET MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement : IXIOS Recovery est un compartiment recherchant la performance à long terme provenant de la normalisation des décotes excessives sur les actions et les obligations émises par les entreprises des marchés développés.

L'objectif de la classe F est de réaliser une performance annuelle supérieure à 8,55% sur une période d'investissement de 5 ans, après prise en compte des frais courants.

Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement consiste à :

1. Identifier les entreprises en situation de décote excessive grâce à approche quantitative / qualitative. La partie quantitative se fonde sur un outil d'analyse comportant notamment 4 types de filtres :
 - Performance (absolue ou relative au secteur) pour identifier les sociétés ayant subi une dévalorisation ;
 - Valorisation (ratios de PER, VE / Ebitda, VE / Ventes, etc.) ;
 - Rentabilité (rentabilité des Free Cash-Flow, marge bénéficiaire, etc.) ;
 - Solidité financière (ratio Dette Nette / Ebitda, etc.).

Une fois cette première étape franchie, une analyse plus qualitative s'ensuit. Cette analyse peut s'appuyer sur la lecture de notes de recherche publiées par des brokers et des entretiens avec le management de la société analysée.

2. Déterminer les moteurs de leur revalorisation / rattrapage
3. Choisir la classe d'actifs (action ou obligation privée, y compris convertible ou échangeable en actions) offrant selon notre analyse le meilleur profil rendement / risque pour bénéficier de ce rattrapage
4. Diversifier les thématiques de rattrapage pour limiter le risque inhérent à ce style d'investissement :
 - Thèmes économiques globaux / spécifiques à un secteur ;
 - Thèmes pays / zone économique ;
 - Thèmes spécifiques aux émetteurs (par exemple réduction du levier financier suite à des cessions, redressement des ventes, etc.).

La gestion d'IXIOS Recovery s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres – « stock picking » - obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus d'investissement qui passe par les critères qualitatifs, les analyses internes et externes, ainsi que la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit.

La gestion active du fonds relève donc d'une stratégie « long only », axée sur la sélection de titres tout en intégrant également une approche macroéconomique afin d'affiner son allocation d'actif.

Les décisions de rééquilibrage sont mises en œuvre en fonction de l'objectif d'investissement.

Le compartiment est un fonds de capitalisation.

Univers d'investissement et exposition au marché : géographiquement, l'univers d'investissement est essentiellement sur des actions et obligations de sociétés cotées en Europe et aux Etats-Unis. Cependant, le fonds se réserve la possibilité dans une limite de 10% de sélectionner les titres issus des pays émergents. Les actions sont de toutes tailles de capitalisation. Le compartiment est investi entre 30% et 100% de son actif net en actions.

Les obligations présentent des encours à l'émission supérieurs à 100 MEuros sans contraintes de notation. Le compartiment est investi entre 0% et 70% de son actif net en obligations. En l'absence de contraintes de notation, le fonds pourra être ainsi investi jusqu'à 70% en obligations high yield (titres spéculatifs) cotés.

Jusqu'à 100% des portefeuilles actions et obligations peuvent être libellés dans des devises différentes de celle de référence du fonds, l'Euro. Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% des portefeuilles actions / obligations.

Le Compartiment peut investir dans des Instruments du marché monétaire, principalement à des fins de gestion des liquidités dans la limite de 20% de son actif net. Il s'agit d'instruments dont la maturité résiduelle est inférieure ou égale à douze mois émis par des états en Euros de type high grade ou supérieur (notation court terme minimale équivalente à A-1 dans l'échelle de notation de Standard & Poor's/ P-1 pour Moody's ou F1 pour Fitch Ratings ou de notation jugée équivalente par la société de gestion).

Le Compartiment peut investir dans des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux, dans la limite d'une fois l'actif net du compartiment, afin de conclure :

- Des contrats d'options listées des marchés réglementés sur des actions individuelles dans un but d'exposition ou de couverture ; ou
- Des contrats de change à terme (de gré à gré ou standardisés) ou swap de devises afin de couvrir l'exposition à certaines devises.

Le Compartiment peut également détenir des dérivés intégrés (warrants ou certificats) dans la limite de 10% de son actif net.

En outre, le Compartiment peut investir dans des OPC monétaires dans la limite de 10% de son actif net.

Le Compartiment peut détenir jusqu'à 10% de son actif net en dépôts à terme auprès du Dépositaire.

Durée minimale d'investissement recommandée : Le compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui souhaiteraient en sortir dans les cinq ans suivant leur investissement.

Possibilité de rachat des actions souscrites : L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 18h auprès de notre centralisateur Société Générale et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du jour suivant.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible			A risque plus élevé			
Rendement potentiellement plus faible			Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'OPCVM se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition aux marchés des actions, obligations et des produits de taux internationaux. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 15% et 25%. L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les investissements réalisés par le Compartiment seront soumis aux tendances et fluctuations du marché.

Les investisseurs encourent le risque potentiel de recouvrer une somme inférieure au montant investi.

Risque important non pris en compte dans l'indicateur susceptible de provoquer une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM :

- **Risque de crédit** le Compartiment peut être investi sur des titres d'un émetteur subissant une dégradation de signature, une défaillance ayant un impact négatif sur la valorisation ou le cours du titre affecté.
- **Risque lié à la faible liquidité de certains titres** : le Compartiment peut être investi sur des titres présentant une taille d'émission faible dont la liquidité peut être limitée, générant une amplification des mouvements de marché.

Pour plus d'information sur les risques, vous pouvez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant investissement	
Frais d'entrée	5% Le pourcentage indiqué ci-dessus est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Ces frais sont non-acquis au fonds.
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,1% estimés
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	15 % de la surperformance annuelle nette de frais du Fonds au-delà de 8,55% de performance annuelle. La classe F n'est pas encore activée, la commission de performance éventuellement facturée au fonds sera affichée après la clôture de la première période de référence complète.

La Classe F est ouverte aux investisseurs fondateurs.

Les frais d'entrée et les frais de rachat indiqués sont des pourcentages maxima. Dans certains cas, les investisseurs paieront des montants inférieurs. Les investisseurs peuvent obtenir le détail des montants effectifs des frais de souscription et de rachat auprès de leurs conseillers financiers.

Pour le premier exercice, le taux des frais courants indiqués est une estimation. Ce chiffre sera ensuite mis à jour annuellement sur la base des frais de l'exercice précédent.

Les frais courants comprennent les commissions de gestion, la rémunération des fournisseurs de services, mais n'incluent pas les commissions de performance et les frais de transaction.

Pour le calcul des commissions de performance, la période de référence du fonds correspond à une année calendaire commençant à la date anniversaire du lancement de la première classe d'actions du fonds
Pour les classes d'actions lancées au courant d'une période de référence, la première période de calcul de performance courra de la date de lancement de la classe d'action jusqu'à la fin de la prochaine période de référence.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible auprès d'Ixios Asset Management SA, 6, Rue Ménars, 75002 Paris.

Performances passées



La classe d'actions IXIOS Recovery F n'ayant pas été activée, les performances ne pourront être affichées qu'après la fin d'une année civile complète. Une performance affichée sur une durée inférieure à un an ne peut en aucun cas être affichée.

Les performances présentées ne constituent pas une indication des performances futures.

La performance de l'OPCVM est calculée dividendes net réinvestis.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Société Générale.

Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès d'Ixios Asset Management, 6, Rue Ménars, 75002 Paris et également disponible sur le site de la société www.ixios-am.com.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site de la société www.ixios-am.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site de la société www.ixios-am.com. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'Ixios Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérents avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La politique de rémunération est disponible sur le site de la société www.ixios-am.com et peut être communiquée sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Cet OPCVM est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.
Ixios Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2021

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

IXIOS Recovery F Prime – Code ISIN: FR0014001KX3

Compartiment de la SICAV IXIOS Funds

Société d'Investissement à Capital Variable soumise au droit français

La société de gestion est IXIOS ASSET MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement : IXIOS Recovery est un compartiment recherchant la performance à long terme provenant de la normalisation des décotes excessives sur les actions et les obligations émises par les entreprises des marchés développés.

L'objectif de la classe F est de réaliser une performance annuelle supérieure à 8,55% sur une période d'investissement de 5 ans, après prise en compte des frais courants.

Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement consiste à :

1. Identifier les entreprises en situation de décote excessive grâce à approche quantitative / qualitative. La partie quantitative se fonde sur un outil d'analyse comportant notamment 4 types de filtres :
 - Performance (absolue ou relative au secteur) pour identifier les sociétés ayant subi une dévalorisation ;
 - Valorisation (ratios de PER, VE / Ebitda, VE / Ventes, etc.) ;
 - Rentabilité (rentabilité des Free Cash-Flow, marge bénéficiaire, etc.) ;
 - Solidité financière (ratio Dette Nette / Ebitda, etc.).

Une fois cette première étape franchie, une analyse plus qualitative s'ensuit. Cette analyse peut s'appuyer sur la lecture de notes de recherche publiées par des brokers et des entretiens avec le management de la société analysée.

2. Déterminer les moteurs de leur revalorisation / rattrapage
3. Choisir la classe d'actifs (action ou obligation privée, y compris convertible ou échangeable en actions) offrant selon notre analyse le meilleur profil rendement / risque pour bénéficier de ce rattrapage
4. Diversifier les thématiques de rattrapage pour limiter le risque inhérent à ce style d'investissement :
 - Thèmes économiques globaux / spécifiques à un secteur ;
 - Thèmes pays / zone économique ;
 - Thèmes spécifiques aux émetteurs (par exemple réduction du levier financier suite à des cessions, redressement des ventes, etc.).

La gestion d'IXIOS Recovery s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres – « stock picking » - obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus d'investissement qui passe par les critères qualitatifs, les analyses internes et externes, ainsi que la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit.

La gestion active du fonds relève donc d'une stratégie « long only », axée sur la sélection de titres tout en intégrant également une approche macroéconomique afin d'affiner son allocation d'actif.

Les décisions de rééquilibrage sont mises en œuvre en fonction de l'objectif d'investissement.

Le compartiment est un fonds de capitalisation.

Univers d'investissement et exposition au marché : géographiquement, l'univers d'investissement est essentiellement sur des actions et obligations de sociétés cotées en Europe et aux Etats-Unis. Cependant, le fonds se réserve la possibilité dans une limite de 10% de sélectionner les titres issus des pays émergents. Les actions sont de toutes tailles de capitalisation. Le compartiment est investi entre 30% et 100% de son actif net en actions.

Les obligations présentent des encours à l'émission supérieurs à 100 MEuros sans contraintes de notation. Le compartiment est investi entre 0% et 70% de son actif net en obligations. En l'absence de contraintes de notation, le fonds pourra être ainsi investi jusqu'à 70% en obligations high yield (titres spéculatifs) cotés.

Jusqu'à 100% des portefeuilles actions et obligations peuvent être libellés dans des devises différentes de celle de référence du fonds, l'Euro. Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% des portefeuilles actions / obligations.

Le Compartiment peut investir dans des Instruments du marché monétaire, principalement à des fins de gestion des liquidités dans la limite de 20% de son actif net. Il s'agit d'instruments dont la maturité résiduelle est inférieure ou égale à douze mois émis par des états en Euros de type high grade ou supérieur (notation court terme minimale équivalente à A-1 dans l'échelle de notation de Standard & Poor's/ P-1 pour Moody's ou F1 pour Fitch Ratings ou de notation jugée équivalente par la société de gestion).

Le Compartiment peut investir dans des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux, dans la limite d'une fois l'actif net du compartiment, afin de conclure :

- Des contrats d'options listées des marchés réglementés sur des actions individuelles dans un but d'exposition ou de couverture ; ou
- Des contrats de change à terme (de gré à gré ou standardisés) ou swap de devises afin de couvrir l'exposition à certaines devises.

Le Compartiment peut également détenir des dérivés intégrés (warrants ou certificats) dans la limite de 10% de son actif net.

En outre, le Compartiment peut investir dans des OPC monétaires dans la limite de 10% de son actif net.

Le Compartiment peut détenir jusqu'à 10% de son actif net en dépôts à terme auprès du Dépositaire.

Durée minimale d'investissement recommandée : Le compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui souhaiteraient en sortir dans les cinq ans suivant leur investissement.

Possibilité de rachat des actions souscrites : L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 18h auprès de notre centralisateur Société Générale et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du jour suivant.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible			A risque plus élevé			
Rendement potentiellement plus faible			Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'OPCVM se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition aux marchés des actions, obligations et des produits de taux internationaux. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 15% et 25%. L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les investissements réalisés par le Compartiment seront soumis aux tendances et fluctuations du marché.

Les investisseurs encourent le risque potentiel de recouvrer une somme inférieure au montant investi.

Risque important non pris en compte dans l'indicateur susceptible de provoquer une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM :

- **Risque de crédit** le Compartiment peut être investi sur des titres d'un émetteur subissant une dégradation de signature, une défaillance ayant un impact négatif sur la valorisation ou le cours du titre affecté.
- **Risque lié à la faible liquidité de certains titres** : le Compartiment peut être investi sur des titres présentant une taille d'émission faible dont la liquidité peut être limitée, générant une amplification des mouvements de marché.

Pour plus d'information sur les risques, vous pouvez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant investissement		
Frais d'entrée	5%	Le pourcentage indiqué ci-dessus est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Ces frais sont non-acquis au fonds.
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	1,1% estimés	
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de performance	15 % de la surperformance annuelle nette de frais du Fonds au-delà de 8,55% de performance annuelle. La classe F - Prime a été activée le 29/01/2021, la commission de performance éventuellement facturée au fonds sera affichée après la clôture du premier exercice annuel complet.	

La Classe F - Prime est ouverte aux investisseurs fondateurs.

Les frais d'entrée et les frais de rachat indiqués sont des pourcentages maxima. Dans certains cas, les investisseurs paieront des montants inférieurs. Les investisseurs peuvent obtenir le détail des montants effectifs des frais de souscription et de rachat auprès de leurs conseillers financiers.

Pour le premier exercice, le taux des frais courants indiqués est une estimation. Ce chiffre sera ensuite mis à jour annuellement sur la base des frais de l'exercice précédent.

Les frais courants comprennent les commissions de gestion, la rémunération des fournisseurs de services, mais n'incluent pas les commissions de performance et les frais de transaction.

Pour le calcul des commissions de performance, la période de référence du fonds correspond à une année calendaire commençant à la date anniversaire du lancement de la première classe d'actions du fonds

Pour les classes d'actions lancées au courant d'une période de référence, la première période de calcul de performance courra de la date de lancement de la classe d'action jusqu'à la fin de la prochaine période de référence.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible auprès d'Ixios Asset Management SA, 6, Rue Ménars, 75002 Paris.

Performances passées



La classe d'actions IXIOS Recovery F - Prime a été lancée le 29/01/2021, les performances ne pourront être affichées qu'après la fin d'une année civile complète. Une performance affichée sur une durée inférieure à un an ne peut en aucun cas être affichée.

Les performances présentées ne constituent pas une indication des performances futures.

La performance de l'OPCVM est calculée dividendes net réinvestis.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances sont calculées en Euros.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Société Générale.

Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès d'Ixios Asset Management, 6, Rue Ménars, 75002 Paris et également disponible sur le site de la société www.ixios-am.com.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site de la société www.ixios-am.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site de la société www.ixios-am.com. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'Ixios Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérents avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La politique de rémunération est disponible sur le site de la société www.ixios-am.com et peut être communiquée sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Cet OPCVM est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.
Ixios Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2021

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

IXIOS Recovery I – Code ISIN: FR0013514296

Compartiment de la SICAV IXIOS Funds

Société d'Investissement à Capital Variable soumise au droit français

La société de gestion est IXIOS ASSET MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement : IXIOS Recovery est un compartiment recherchant la performance à long terme provenant de la normalisation des décotes excessives sur les actions et les obligations émises par les entreprises des marchés développés.

L'objectif de la classe I est de réaliser une performance annuelle supérieure à 8% sur une période d'investissement de 5 ans, après prise en compte des frais courants.

Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement consiste à :

1. Identifier les entreprises en situation de décote excessive grâce à approche quantitative / qualitative. La partie quantitative se fonde sur un outil d'analyse comportant notamment 4 types de filtres :
 - Performance (absolue ou relative au secteur) pour identifier les sociétés ayant subi une dévalorisation ;
 - Valorisation (ratios de PER, VE / Ebitda, VE / Ventes, etc.) ;
 - Rentabilité (rentabilité des Free Cash-Flow, marge bénéficiaire, etc.) ;
 - Solidité financière (ratio Dette Nette / Ebitda, etc.).

Une fois cette première étape franchie, une analyse plus qualitative s'ensuit. Cette analyse peut s'appuyer sur la lecture de notes de recherche publiées par des brokers et des entretiens avec le management de la société analysée.

2. Déterminer les moteurs de leur revalorisation / rattrapage
3. Choisir la classe d'actifs (action ou obligation privée, y compris convertible ou échangeable en actions) offrant selon notre analyse le meilleur profil rendement / risque pour bénéficier de ce rattrapage
4. Diversifier les thématiques de rattrapage pour limiter le risque inhérent à ce style d'investissement :
 - Thèmes économiques globaux / spécifiques à un secteur ;
 - Thèmes pays / zone économique ;
 - Thèmes spécifiques aux émetteurs (par exemple réduction du levier financier suite à des cessions, redressement des ventes, etc.).

La gestion d'IXIOS Recovery s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres – « stock picking » - obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus d'investissement qui passe par les critères qualitatifs, les analyses internes et externes, ainsi que la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit.

La gestion active du fonds relève donc d'une stratégie « long only », axée sur la sélection de titres tout en intégrant également une approche macroéconomique afin d'affiner son allocation d'actif.

Les décisions de rééquilibrage sont mises en œuvre en fonction de l'objectif d'investissement.

Le compartiment est un fonds de capitalisation.

Univers d'investissement et exposition au marché : géographiquement, l'univers d'investissement est essentiellement sur des actions et obligations de sociétés cotées en Europe et aux Etats-Unis. Cependant, le fonds se réserve la possibilité dans une limite de 10% de sélectionner les titres issus des pays émergents. Les actions sont de toutes tailles de capitalisation. Le compartiment est investi entre 30% et 100% de son actif net en actions.

Les obligations présentent des encours à l'émission supérieurs à 100 MEuros sans contraintes de notation. Le compartiment est investi entre 0% et 70% de son actif net en obligations. En l'absence de contraintes de notation, le fonds pourra être ainsi investi jusqu'à 70% en obligations high yield (titres spéculatifs) cotés.

Jusqu'à 100% des portefeuilles actions et obligations peuvent être libellés dans des devises différentes de celle de référence du fonds, l'Euro. Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% des portefeuilles actions / obligations.

Le Compartiment peut investir dans des Instruments du marché monétaire, principalement à des fins de gestion des liquidités dans la limite de 20% de son actif net. Il s'agit d'instruments dont la maturité résiduelle est inférieure ou égale à douze mois émis par des états en Euros de type high grade ou supérieur (notation court terme minimale équivalente à A-1 dans l'échelle de notation de Standard & Poor's/ P-1 pour Moody's ou F1 pour Fitch Ratings ou de notation jugée équivalente par la société de gestion).

Le Compartiment peut investir dans des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux, dans la limite d'une fois l'actif net du compartiment, afin de conclure :

- Des contrats d'options listées des marchés réglementés sur des actions individuelles dans un but d'exposition ou de couverture ; ou
- Des contrats de change à terme (de gré à gré ou standardisés) ou swap de devises afin de couvrir l'exposition à certaines devises.

Le Compartiment peut également détenir des dérivés intégrés (warrants ou certificats) dans la limite de 10% de son actif net.

En outre, le Compartiment peut investir dans des OPC monétaires dans la limite de 10% de son actif net.

Le Compartiment peut détenir jusqu'à 10% de son actif net en dépôts à terme auprès du Dépositaire.

Durée minimale d'investissement recommandée : Le compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui souhaiteraient en sortir dans les cinq ans suivant leur investissement.

Possibilité de rachat des actions souscrites : L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 18h auprès de notre centralisateur Société Générale et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du jour suivant.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible				A risque plus élevé		
Rendement potentiellement plus faible				Rendement potentiellement plus élevé		
1	2	3	4	5	6	7

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'OPCVM se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition aux marchés des actions,

obligations et des produits de taux internationaux. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 15% et 25%. L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les investissements réalisés par le Compartiment seront soumis aux tendances et fluctuations du marché.

Les investisseurs encourent le risque potentiel de recouvrir une somme inférieure au montant investi.

Risque important non pris en compte dans l'indicateur susceptible de provoquer une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM :

- **Risque de crédit** le Compartiment peut être investi sur des titres d'un émetteur subissant une dégradation de signature, une défaillance ayant un impact négatif sur la valorisation ou le cours du titre affecté.
- **Risque lié à la faible liquidité de certains titres** : le Compartiment peut être investi sur des titres présentant une taille d'émission faible dont la liquidité peut être limitée, générant une amplification des mouvements de marché.

Pour plus d'information sur les risques, vous pouvez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant investissement		
Frais d'entrée	5%	Le pourcentage indiqué ci-dessus est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Ces frais sont non-acquis au fonds. Ces frais sont non-acquis au fonds.
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	1,65% estimés	
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de performance	15 % de la surperformance annuelle nette de frais du Fonds au-delà de 8% de performance annuelle. La classe I a été activée le 15/10/2020, la commission de performance éventuellement facturée au fonds sera affichée après la clôture du premier exercice annuel complet.	

La Classe I est ouverte aux investisseurs institutionnels.

Les frais d'entrée et les frais de rachat indiqués sont des pourcentages maxima. Dans certains cas, les investisseurs paieront des montants inférieurs. Les investisseurs peuvent obtenir le détail des montants effectifs des frais de souscription et de rachat auprès de leurs conseillers financiers.

Pour le premier exercice, le taux des frais courants indiqués est une estimation. Ce chiffre sera ensuite mis à jour annuellement sur la base des frais de l'exercice précédent.

Les frais courants comprennent les commissions de gestion, la rémunération des fournisseurs de services, mais n'incluent pas les commissions de performance et les frais de transaction.

Pour le calcul des commissions de performance, la période de référence du fonds correspond à une année calendaire commençant à la date anniversaire du lancement de la première classe d'actions du fonds. Pour les classes d'actions lancées au courant d'une période de référence, la première période de calcul de performance courra de la date de lancement de la classe d'action jusqu'à la fin de la prochaine période de référence.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible auprès d'Ixios Asset Management SA, 6, Rue Ménars, 75002 Paris.

Performances passées



La classe d'actions IXIOS Recovery I a été lancée le 15/10/2020, les performances ne pourront être affichées qu'après la fin d'une année civile complète. Une performance affichée sur une durée inférieure à un an ne peut en aucun cas être affichée.

Les performances présentées ne constituent pas une indication des performances futures.

La performance de l'OPCVM est calculée dividendes net réinvestis.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances sont calculées en Euros.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Société Générale.

Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès d'Ixios Asset Management, 6, Rue Ménars, 75002 Paris et également disponible sur le site de la société www.ixios-am.com.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site de la société www.ixios-am.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site de la société www.ixios-am.com. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'Ixios Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La politique de rémunération est disponible sur le site de la société www.ixios-am.com et peut être communiquée sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Cet OPCVM est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.
Ixios Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2021

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

IXIOS Recovery P – Code ISIN: FR0013514304

Compartiment de la SICAV IXIOS Funds

Société d'Investissement à Capital Variable soumise au droit français

La société de gestion est IXIOS ASSET MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement : IXIOS Recovery est un compartiment recherchant la performance à long terme provenant de la normalisation des décotes excessives sur les actions et les obligations émises par les entreprises des marchés développés.

L'objectif de la classe P est de réaliser une performance annuelle supérieure à 7,35% sur une période d'investissement de 5 ans, après prise en compte des frais courants.

Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement consiste à :

1. Identifier les entreprises en situation de décote excessive grâce à approche quantitative / qualitative. La partie quantitative se fonde sur un outil d'analyse comportant notamment 4 types de filtres :
 - Performance (absolue ou relative au secteur) pour identifier les sociétés ayant subi une dévalorisation ;
 - Valorisation (ratios de PER, VE / Ebitda, VE / Ventes, etc.) ;
 - Rentabilité (rentabilité des Free Cash-Flow, marge bénéficiaire, etc.) ;
 - Solidité financière (ratio Dette Nette / Ebitda, etc.).

Une fois cette première étape franchie, une analyse plus qualitative s'ensuit. Cette analyse peut s'appuyer sur la lecture de notes de recherche publiées par des brokers et des entretiens avec le management de la société analysée.

2. Déterminer les moteurs de leur revalorisation / rattrapage
3. Choisir la classe d'actifs (action ou obligation privée, y compris convertible ou échangeable en actions) offrant selon notre analyse le meilleur profil rendement / risque pour bénéficier de ce rattrapage
4. Diversifier les thématiques de rattrapage pour limiter le risque inhérent à ce style d'investissement :
 - Thèmes économiques globaux / spécifiques à un secteur ;
 - Thèmes pays / zone économique ;
 - Thèmes spécifiques aux émetteurs (par exemple réduction du levier financier suite à des cessions, redressement des ventes, etc.).

La gestion d'IXIOS Recovery s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres – « stock picking » - obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus d'investissement qui passe par les critères qualitatifs, les analyses internes et externes, ainsi que la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit.

La gestion active du fonds relève donc d'une stratégie « long only », axée sur la sélection de titres tout en intégrant également une approche macroéconomique afin d'affiner son allocation d'actif.

Les décisions de rééquilibrage sont mises en œuvre en fonction de l'objectif d'investissement.

Le compartiment est un fonds de capitalisation.

Univers d'investissement et exposition au marché : géographiquement, l'univers d'investissement est essentiellement sur des actions et obligations de sociétés cotées en Europe et aux Etats-Unis. Cependant, le fonds se réserve la possibilité dans une limite de 10% de sélectionner les titres issus des pays émergents. Les actions sont de toutes tailles de capitalisation. Le compartiment est investi entre 30% et 100% de son actif net en actions.

Les obligations présentent des encours à l'émission supérieurs à 100 MEuros sans contraintes de notation. Le compartiment est investi entre 0% et 70% de son actif net en obligations. En l'absence de contraintes de notation, le fonds pourra être ainsi investi jusqu'à 70% en obligations high yield (titres spéculatifs) cotés.

Jusqu'à 100% des portefeuilles actions et obligations peuvent être libellés dans des devises différentes de celle de référence du fonds, l'Euro. Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% des portefeuilles actions / obligations.

Le Compartiment peut investir dans des Instruments du marché monétaire, principalement à des fins de gestion des liquidités dans la limite de 20% de son actif net. Il s'agit d'instruments dont la maturité résiduelle est inférieure ou égale à douze mois émis par des états en Euros de type high grade ou supérieur (notation court terme minimale équivalente à A-1 dans l'échelle de notation de Standard & Poor's/ P-1 pour Moody's ou F1 pour Fitch Ratings ou de notation jugée équivalente par la société de gestion).

Le Compartiment peut investir dans des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux, dans la limite d'une fois l'actif net du compartiment, afin de conclure :

- Des contrats d'options listées des marchés réglementés sur des actions individuelles dans un but d'exposition ou de couverture; ou
- Des contrats de change à terme (de gré à gré ou standardisés) ou swap de devises afin de couvrir l'exposition à certaines devises.

Le Compartiment peut également détenir des dérivés intégrés (warrants ou certificats) dans la limite de 10% de son actif net.

En outre, le Compartiment peut investir dans des OPC monétaires dans la limite de 10% de son actif net.

Le Compartiment peut détenir jusqu'à 10% de son actif net en dépôts à terme auprès du Dépositaire.

Durée minimale d'investissement recommandée : Le compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui souhaiteraient en sortir dans les cinq ans suivant leur investissement.

Possibilité de rachat des actions souscrites : L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 18h auprès de notre centralisateur Société Générale et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du jour suivant.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible				A risque plus élevé			
Rendement potentiellement plus faible				Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7	

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'OPCVM se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition aux marchés des actions, obligations et des produits de taux internationaux. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 15% et 25%. L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les investissements réalisés par le Compartiment seront soumis aux tendances et fluctuations du marché.

Les investisseurs encourent le risque potentiel de recouvrir une somme inférieure au montant investi.

Risque important non pris en compte dans l'indicateur susceptible de provoquer une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM :

- **Risque de crédit** le Compartiment peut être investi sur des titres d'un émetteur subissant une dégradation de signature, une défaillance ayant un impact négatif sur la valorisation ou le cours du titre affecté.
- **Risque lié à la faible liquidité de certains titres** : le Compartiment peut être investi sur des titres présentant une taille d'émission faible dont la liquidité peut être limitée, générant une amplification des mouvements de marché.

Pour plus d'information sur les risques, vous pouvez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant investissement		
Frais d'entrée	5%	Le pourcentage indiqué ci-dessus est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Ces frais sont non-acquis au fonds.
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	2,3% estimés	
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de performance	15 % de la surperformance annuelle nette de frais du Fonds au-delà de 7,35% de performance annuelle. La classe P a été activée le 03/12/2020, la commission de performance éventuellement facturée au fonds sera affichée après la clôture du premier exercice annuel complet.	

La Classe P est ouverte à tous les types d'investisseurs.

Les frais d'entrée et les frais de rachat indiqués sont des pourcentages maxima. Dans certains cas, les investisseurs paieront des montants inférieurs. Les investisseurs peuvent obtenir le détail des montants effectifs des frais de souscription et de rachat auprès de leurs conseillers financiers.

Pour le premier exercice, le taux des frais courants indiqués est une estimation. Ce chiffre sera ensuite mis à jour annuellement sur la base des frais de l'exercice précédent.

Les frais courants comprennent les commissions de gestion, la rémunération des fournisseurs de services, mais n'incluent pas les commissions de performance et les frais de transaction.

Pour le calcul des commissions de performance, la période de référence du fonds correspond à une année calendaire commençant à la date anniversaire du lancement de la première classe d'actions du fonds

Pour les classes d'actions lancées au courant d'une période de référence, la première période de calcul de performance courra de la date de lancement de la classe d'action jusqu'à la fin de la prochaine période de référence.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible auprès d'Ixios Asset Management SA, 6, Rue Ménars, 75002 Paris.

Performances passées



La classe d'actions IXIOS Recovery P n'ayant pas été activée, les performances ne pourront être affichées qu'après la fin d'une année civile complète. Une performance affichée sur une durée inférieure à un an ne peut en aucun cas être affichée.

Les performances présentées ne constituent pas une indication des performances futures.

La performance de l'OPCVM est calculée dividendes net réinvestis.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions. Les performances sont calculées en Euros.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Société Générale.

Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès d'Ixios Asset Management, 6, Rue Ménars, 75002 Paris et également disponible sur le site de la société www.ixios-am.com.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site de la société www.ixios-am.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site de la société www.ixios-am.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'Ixios Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérents avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La politique de rémunération est disponible sur le site de la société www.ixios-am.com et peut être communiquée sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Cet OPCVM est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.
Ixios Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2021